

Image not found or type unknown



l'abus sur la durée d'un contract d'intérim

Par **padre**, le **17/08/2009** à **17:48**

bonjour

je voulais s'avoir si c'est normal que je suis interimaire depuis novembre 2000 dans la même entreprise utilisatrice je suis rentre comme manoeuvre; a ce jour j'ai un coef 126(reconnu comme electricien)

ce son des contracts renouvelable et toujours des promesse de cdi mon syndicat sa fait 4ans que je cotise et aucune déboucher

alors que puige faire pour faire valoir mes droit
et que risque l'entreprise svp